

Le 21 décembre 2021

DESTINATAIRES : Parents et tuteurs

Bonjour,

Dans le but d'apporter la tranquillité d'esprit aux familles lors du retour en classe en janvier, le gouvernement du Manitoba met à la disposition des élèves de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année qui fréquentent une école du Manitoba des trousse de tests antigéniques rapides.

À noter : la participation de votre enfant à ce dépistage antigénique rapide est volontaire. Les élèves ne sont pas tenus de participer afin de retourner en classe.

La vaccination, le port du masque et la réduction des contacts demeurent les meilleurs outils pour gérer la propagation de la COVID-19, mais la distribution de tests rapides aidera à dépister les cas au retour à l'école des élèves.

Il faut aussi se souvenir que nous devons tous continuer d'appliquer les principales stratégies de santé publique qui ont été efficaces pour maîtriser la pandémie, notamment en restant à la maison en cas de maladie, en se faisant tester en cas de symptômes, en se lavant les mains souvent et en portant un masque conformément aux exigences. La vaccination demeure la protection la plus efficace contre le virus et ses variants. La vaccination des enfants leur donnera un haut niveau de protection et aidera à garder les écoles ouvertes et aussi sécuritaires que possible.

Veillez lire l'information importante ci-dessous avant d'utiliser la trousse de tests antigéniques rapides.

### **Quand utiliser la trousse de tests antigéniques rapides :**

- Pour les élèves qui se portent volontaires, on recommande que les parents/tuteurs procèdent à un test tous les trois à quatre jours, à compter de la journée où ils reçoivent leur trousse de tests, et qu'ils continuent ainsi jusqu'à l'utilisation des cinq tests. Si les parents ne parviennent pas à obtenir une trousse avant la pause, ils peuvent aussi commencer les tests en janvier. Les parents doivent faire un test tous les trois à quatre jours, et continuer ainsi jusqu'à l'utilisation des cinq tests. Les deux approches soutiennent un retour en classe sécuritaire.
- Les trousse de tests antigéniques rapides doivent seulement être utilisées lorsqu'un enfant est asymptomatique (c.-à.-d. ne présente pas de symptômes de la COVID-19 et n'a pas été exposé à un cas confirmé de COVID-19).
- Une personne qui présente des symptômes ou qui est considérée comme ayant été en contact étroit avec un cas doit encore passer un test PCR. Les tests de dépistage antigénique rapides ne doivent pas remplacer les tests PCR pour les personnes symptomatiques ou celles qui ont été en contact étroit avec des cas.

- Selon les ordres de santé publique provinciaux, ces tests ne peuvent pas être utilisés dans le contexte des activités sportives pour les jeunes de 12 à 17 ans. Ces derniers doivent faire revoir et confirmer leurs tests par un pharmacien.
- Lorsque vous recevez la trousse, rangez-la à la température de la pièce (pas dans un réfrigérateur ou un congélateur) et à l'abri de la lumière du soleil.

**Utilisation de la trousse de tests antigéniques rapides à la maison :**

- Le test antigénique de dépistage rapide doit se faire par prélèvement de la partie antérieure nasale (selon le feuillet d'instructions, comme cela est approuvé par Santé Canada).
- Les parents et les tuteurs sont responsables de la réalisation des tests s'ils se portent volontaires pour participer.
- Veuillez suivre les instructions accompagnant la présente lettre.
- **Remarque importante :** Les parents ou les tuteurs peuvent choisir de faire passer le test à un enfant qui pourrait avoir besoin d'aide (p. ex., les jeunes enfants).

**Que faire après le dépistage :**

- Vous obtiendrez le résultat du test dans un délai de 15 minutes. Si le résultat du test est négatif, votre enfant peut aller à l'école comme d'habitude. Même si le résultat est négatif pour l'enfant, celui-ci doit continuer de respecter toutes les directives de santé publique pertinentes, comme les directives relatives aux rassemblements, à la distanciation et au port du masque.
- Un résultat de test antigénique rapide positif est considéré comme un résultat positif préliminaire. Il faut procéder à un test dans un lieu de dépistage si le résultat du test antigénique rapide est positif. Rendez-vous à un lieu de dépistage provincial dès que possible, idéalement dans un délai de 48 heures, pour passer ce test. Les enfants doivent s'isoler jusqu'à l'obtention des résultats du test PCR. En cas de résultat de test PCR positif, les responsables de la santé publique indiqueront la marche à suivre.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe du ministère de l'Éducation,

*Original signé par*

Christina Moody

p. j.

c. c. M. Cliff Cullen, ministre de l'Éducation  
Dana Rudy, sous-ministre de l'Éducation